



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

**Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
11 Laurier St., 11, rue Laurier
Gatineau
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Une exigence de sécurité est associée à ce document.

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Business Transformation and Systems Integration
Service/Division de transformation des opérations et
d'intégrat
Special Procurement Initiative Dir
Dir. des initiatives spéciales
d'approvisionnement
11 Laurier, Place du Portage III
12C1
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Transformation de la SSI - DP	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP243-170549/B	Amendment No. - N° modif. 012
Client Reference No. - N° de référence du client 20170549	Date 2017-09-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XE-678-31237	
File No. - N° de dossier 678xe.EP243-170549	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-10-02	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Oates, Christine	Buyer Id - Id de l'acheteur 678xe
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3917 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification n° 012

Objectif :

- A. Relever les modifications à la demande de propositions (DP).
 - B. Répondre aux questions concernant la présente DP.
-

A. MODIFICATIONS

Changement n° 129:

Dans la Pièce jointe 1 de la partie 4 – Évaluation technique, article 3 – Critères obligatoires O1:

SUPPRIMER :

Le soumissionnaire doit citer **trois (3)** projets de référence en tout; **deux (2) des trois (3)** projets cités en référence doivent être semblables à ceux indiqués à l'ANNEXE A, sections 2 à 7. Tous les projets de référence doivent avoir été réalisés dans les **quinze (15)** années précédant la date de clôture des soumissions et avoir un volet d'échange de données avec le public sur Internet. Pour tous les projets de référence, le soumissionnaire a dû fournir des services portant notamment sur la restructuration des processus opérationnels et la gestion du changement pour un projet de transformation des systèmes opérationnels, et ce, à partir d'exigences opérationnelles générales et par l'intermédiaire d'une solution opérationnelle acceptée par le client.

REEMPLACER par la suivante :

Le soumissionnaire doit citer **trois (3)** projets de référence en tout; **deux (2) des trois (3)** projets cités en référence doivent être semblables à ceux indiqués à l'ANNEXE A, sections 2 à 7. Tous les projets de référence doivent avoir été réalisés dans les **quinze (15)** années précédant la date de clôture des soumissions et avoir un volet d'échange de données avec le public sur Internet; aux fins de la présente évaluation, la date de clôture des soumissions est le 31 mai 2017. Pour tous les projets de référence, le soumissionnaire a dû fournir des services portant notamment sur la restructuration des processus opérationnels et la gestion du changement pour un projet de transformation des systèmes opérationnels, et ce, à partir d'exigences opérationnelles générales et par l'intermédiaire d'une solution opérationnelle acceptée par le client.

SUPPRIMER :

- C. Au moins un (1) des projets cités en référence doit avoir été amorcé et achevé dans les cinq (5) ans précédant la date de clôture des soumissions et doit être semblable aux projets cités à l'ANNEXE, sections 2 à 7, comme il est indiqué ci-dessus.

REEMPLACER par la suivante :

- C. Au moins un (1) des projets cités en référence doit avoir été amorcé et achevé dans les cinq (5) ans précédant la date de clôture des soumissions et doit être semblable aux projets cités à l'ANNEXE, sections 2 à 7, comme il est indiqué ci-dessus; aux fins de la présente évaluation, la date de clôture des soumissions est le 31 mai 2017.

Changement n° 130:

Dans la Pièce jointe 1 de la partie 4 – Évaluation technique, article 3 – Critères obligatoires O2:

SUPPRIMER :

Le soumissionnaire doit citer **trois (3)** projets de référence en tout; **deux (2) des trois (3)** projets cités en référence doivent être semblables à ceux indiqués à l'ANNEXE A, sections 2 à 7. Tous les projets de référence doivent avoir été réalisés dans les **quinze (15)** années précédant la date de clôture des soumissions et avoir un volet d'échange de données avec le public sur Internet. Pour tous les projets de référence, le soumissionnaire a dû fournir au minimum trois (3) des six (6) activités clés (services de conception, de configuration, de développement, de mise en œuvre, d'intégration et de migration des données liés à la TI). Les six (6) activités clés doivent avoir été un service contractuel dans le cadre d'au moins un projet de référence.

REEMPLACER par la suivante :

Le soumissionnaire doit citer **trois (3)** projets de référence en tout; **deux (2) des trois (3)** projets cités en référence doivent être semblables à ceux indiqués à l'ANNEXE A, sections 2 à 7. Tous les projets de référence doivent avoir été réalisés dans les **quinze (15)** années précédant la date de clôture des soumissions et avoir un volet d'échange de données avec le public sur Internet; aux fins de la présente évaluation, la date de clôture des soumissions est le 31 mai 2017. Pour tous les projets de référence, le soumissionnaire a dû fournir au minimum trois (3) des six (6) activités clés (services de conception, de configuration, de développement, de mise en œuvre, d'intégration et de migration des données liés à la TI). Les six (6) activités clés doivent avoir été un service contractuel dans le cadre d'au moins un projet de référence.

SUPPRIMER :

- D. Au moins un (1) projet cité en référence doit avoir été présenté et terminé dans les cinq (5) années précédant la date de clôture des soumissions.

REEMPLACER par la suivante :

- D. Au moins un (1) projet cité en référence doit avoir été présenté et terminé dans les cinq (5) années précédant la date de clôture des soumissions; aux fins de la présente évaluation, la date de clôture des soumissions est le 31 mai 2017.

B. QUESTIONS

Question n° 224 :

Si une entreprise a déjà présenté une évaluation de la PCIE à SPAC, est-ce que cela sera suffisant pour satisfaire aux exigences en matière de PCIE ou sera-t-il nécessaire de soumettre une nouvelle évaluation?

Réponse n° 224 :

Cela est déterminé de façon ponctuelle selon la période de temps qui s'est écoulée depuis la dernière évaluation de la PCIE et le type de renseignements classifiés qu'elle comporte.

Question n° 225 :

Selon le critère O4, Références du client : *Pour chaque projet de référence présenté pour les critères 01, 02 et 03, le soumissionnaire doit remplir le formulaire 2 de la partie 4. Il est possible que l'on communique avec la personne-ressources du client afin de valider les renseignements indiqués dans la réponse du soumissionnaire, conformément à la partie 4.2.4, Vérification des références.* Étant donné que le critère O3

ne demande pas de projet de référence, veuillez confirmer que le critère O4 ne devrait pas inclure le critère O3 dans la liste des références requises.

Réponse n° 225 :

Veuillez consulter la réponse à la question 214 dans la modification 011.

Question n° 226 :

Selon le critère C1 : Le calendrier de projet doit être livré en format MS Project 2013 ou dans une version supérieure et doit tenir compte des contraintes indiquées dans l'ANNEXE A. Le calendrier doit respecter la date de début du 1^{er} septembre 2017 et la date du lancement de la production du 31 mars 2019. Est-ce que l'État pourrait clarifier si les dates doivent être respectées étant donné que la date de clôture des soumissions a été déplacée à de nombreuses reprises?

Réponse n° 226 :

L'État ne modifiera pas les dates, comme il a déjà été indiqué. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le changement 78 apporté à la modification 008. En ce qui concerne le calendrier de projet proposé qui sera évalué, le soumissionnaire doit au minimum inclure les principales activités, comme il est indiqué dans l'appendice 2 de l'annexe A. De plus, le soumissionnaire devrait maintenir la durée dans son calendrier de projet proposé, comme il a été établi dans l'activité de la solution.

Question n° 227 :

Selon le critère Références d'organisations, l'État exige qu'au moins un des projets cités en référence ait été lancé et achevé au cours des cinq (5) dernières années précédant la date de clôture de la soumission. Étant donné que la date limite pour répondre à la demande de propositions a été déplacée à de nombreuses reprises, l'État envisagera-t-il d'utiliser la date initiale de clôture des soumissions, soit le 31 mai 2017, plutôt que la date actuelle de clôture des soumissions, pour s'assurer que les projets cités en référence par le soumissionnaire soient toujours valides.

Réponse n° 227 :

L'État considérera le 31 mai 2017 comme date de clôture des soumissions pour la présentation de projets à titre de références seulement. Veuillez consulter les changements 129 et 130 de la présente modification.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.